

AVIS N° 304 - 2026 / BRVM / DG

SONATEL

Fractionnement d'actions

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société SONATEL procédera au fractionnement de ses actions (symbole : SNTS).

L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **lundi 26 octobre 2026** ;
- le rapport de fractionnement est de **dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de 500 FCFA à 50 FCFA ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de 100 millions à 1 milliard ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, au Bulletin Officiel de la Cote, le **vendredi 23 octobre 2026**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 12 octobre 2026

Le Directeur Général




Edoh Kossi AMENOUNVE, **PH.D.**

Handwritten signature/initials in blue ink.